IGN
INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

Cahier d'acteurs #2

Atelier IGN à Lyon
13 décembre 2016

Innovation, ouverture des données, géolocalisation : quels développements pour les territoires?

Les ATELIERS de L'IGN

Pourquoi les Ateliers de l'IGN ?

La création des « Ateliers de l'IGN » en 2014 est partie d'un constat. Celui de l'essor des technologies mobiles de communication qui place, aujourd'hui, l'information géolocalisée au cœur de notre vie quotidienne. Elle touche sans exclusive tous les secteurs, qu'ils soient économique, administratif, industriel ou social, et elle évolue dans son mode de production, d'utilisation et de diffusion. La première édition lancée en 2014 comportait trois rencontres qui se sont déroulées au siège de l'IGN à Saint-Mandé. Elles se sont conclues par la formulation de 9 propositions issues de ces ateliers et la remise d'un cahier d'acteurs à la Secrétaire d'Etat au numérique à l'automne 2014.

La transformation numérique inédite que connaît notre société, passant en très peu de temps d'une société de l'information à une société de l'information géolocalisée, place la composante géographique au centre de l'échiquier. Le contexte législatif marqué par la nouvelle organisation administrative définie par la loi NOTRe et l'accélération de l'ouverture des données publiques engagées par le gouvernement dans le cadre des lois Valter et Lemaire, nous conduisent collectivement à réinterroger nos pratiques, nos manières de faire, nos modalités de travail et nos stratégies partenariales.

Dans ce contexte, l'IGN, en tant qu'opérateur de référence et acteur public du numérique pour l'information géographique et forestière et la description multi-thèmes du territoire, entend prendre toute sa place pour susciter le débat, favoriser les échanges et encourager l'émergence de solutions novatrices autour de ces problématiques.

C'est pour répondre à ces impératifs que les cinq directions interrégionales de l'IGN, comme celle couvrant le centre-est de la France, dirigée par François Perrussel-Morin, mènent un travail de concertation permanent avec les acteurs publics locaux, en particulier dans le cadre des comités régionaux de programmation. L'objectif est de bâtir un programme annuel au plus près des besoins des territoires en identifiant les synergies, en mutualisant les efforts de production tout en garantissant une cohérence nationale.

C'est dans cet état d'esprit, que j'ai décidé de reprendre le principe des « Ateliers de l'IGN » en organisant de nouvelles rencontres, cette fois davantage ancrées dans des problématiques territoriales et qui répondent au plus près aux attentes de nos concitoyens.

Daniel BURSAUX, Directeur général de l'IGN

Créer de la valeur et favoriser l'émergence de nouveaux services numériques utiles aux citoyens

Organisé le 13 décembre 2016, l'atelier régional centre-est de l'IGN a réuni les principaux acteurs locaux de l'innovation. Ce thème répondait aux problématiques abordées lors du festival des Interconnectés dans lequel s'inscrivait l'atelier et, plus globalement, aux besoins de nombreux acteurs de la donnée géographique d'engager une réflexion sur l'innovation.

Cet atelier a permis de réfléchir aux moyens à déployer pour soutenir l'innovation dans le cadre d'une démarche d'ouverture des données, d'une part, et aux modalités de coordination des moyens avec les dispositifs existants pour mieux accompagner les bénéficiaires et s'assurer de la pérennité du cycle de vie des innovations, d'autre part.

De multiples initiatives permettant l'émergence de projets innovants ont pu être présentées. Elles s'appuient sur la politique d'ouverture des données publiques et d'accès aux données engagée par le gouvernement pour créer de la valeur et favoriser l'émergence de nouveaux services numériques utiles aux citoyens.

La direction de l'IGN que je dirige dans le centre-est a pu présenter la manière dont elle inscrit localement la stratégie d'innovation de l'Institut en présentant des projets de partenariats et la gamme de services applicatifs destinés au grand public.

Durant l'atelier, les participants ont partagé des éléments de solution pour définir les rôles possibles des différents acteurs et les synergies envisageables. Ils ont activement débattu en confrontant leurs expertises et expériences. A l'issue de ces échanges très denses dont les principaux axes sont rappelés ci-dessous, des propositions ont été formulées lors de l'Atelier IGN que nous présentons pour la première fois dans ce cahier.

Très bonne lecture,

François PERRUSSEL-MORIN, Directeur interrégional centre-est de l'IGN

PRINCIPAUX AXES DE DISCUSSION

Les nouvelles technologies d'information géographique et le nouveau cadre réglementaire de l'open data supposent une forte capacité d'adaptation de la part des administrations productrices de données

La promulgation des lois dîtes numériques (loi relative à la gratuité et aux modalités de la réutilisation des informations du secteur public du 28 décembre 2015 et la loi pour une République numérique du 7 octobre 2016) ainsi que la loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 ont modifié profondément l'environnement institutionnel nécessaire au développement de l'open data. Cela nécessite de la part des pouvoirs publics une capacité d'adaptation importante pour répondre aux attentes du public.

« La difficulté à laquelle on se heurte, ce sont les transferts de compétences. Le paysage institutionnel est en ce moment mouvant en France. Du coup, les outils, les personnes ont changé j'allais dire de maître. »
Laurence Comparat,** Adjointe à l'accès à l'information, la libération des données publiques, l'utilisation et la diffusion des logiciels libres, **Mairie de Grenoble

« L'ouverture des données génère une mutation de nos métiers avec des données de plus en plus complexes, plus riches, avec des rythmes de mise à jour plus rapides. Ce changement sur la production de la donnée en soi est important pour nous et il faut prendre cela en compte. »
Stéphane Hauer,** Responsable de l'atelier cartographie et SIG, **URBA Lyon

« Le contexte de l'information géographique a fortement évolué ces dernières années sur les plans technologique et réglementaire, en particulier avec la nouvelle loi « République numérique ». L'IGN est donc confronté au défi d'inventer des nouveaux services, des services innovants, pour soutenir la diffusion des données et répondre le mieux possible aux besoins des utilisateurs.»
François Perrussel-Morin,** Directeur interrégional centre-est, **IGN

Les propositions de l'**Atelier**

- Promouvoir l'utilisation des données publiques en proposant un accompagnement technique aux entreprises innovantes qui souhaitent exploiter ces données dans des applications au service du citoyen.

L'ouverture des données : un enjeu démocratique qui demande un travail d'acculturation

Les technologies évoluent mais également le rapport aux données produites. Les acteurs publics, en particulier les collectivités locales, doivent désormais apprendre à appréhender correctement cet aspect devenu prioritaire du service public.

« J'ai rencontré à peu près une centaine d'Intercommunalités en région Auvergne pour leur faire comprendre l'intérêt de libérer leurs données, mais je peux vous assurer que ce message n'est pas facile à faire passer. Il y a donc un travail d'évangélisation à faire auprès de ces collectivités pour leur montrer que la libération de la donnée n'est pas forcément un travail très important pour elles mais que cela peut leur rapporter beaucoup. »
Frédéric Deneux,** Directeur, **Centre régional auvergnat de l'information géographique (CRAIG)

« Le laboratoire a plusieurs objectifs : d'abord acculturer les agents et dirigeants des services de l'État et des collectivités à cette nouvelle donne, c'est-à-dire au fait que la diffusion de la donnée est quelque chose d'important. Je pense qu'ils n'ont pas en tête le fait que la donnée a de la valeur ou que sa réutilisation a de la valeur, notamment pour répondre à un enjeu à la fois économique et démocratique. »
Patrick Poquet,** Chargé de l'aménagement du territoire et du numérique, **SGAR Auvergne-Rhône-Alpes

« Aujourd'hui, nous essayons de sensibiliser. C'est donc un travail non d'évangélisation, mais de vulgarisation, au moins de sensibilisation sur ces aspects. Dans un premier temps, des actions à travers les think tanks, à travers les boosters de projets. À travers le réseau des écoles ensuite, il s'agit de les faire évoluer, de sensibiliser aussi sur ces nouvelles technologies. »
David Gal-Regniez,** Directeur, **Pôle Imaginove

Les propositions de l'**Atelier**

- Accompagner les producteurs de données publiques pour les inciter à ouvrir leurs données et encourager des entreprises innovantes à développer des services à valeur ajoutée.

L'ouverture des données : un véritable enjeu économique autour de la question des licences d'usage

L'ouverture des données est un axe de développement économique pour un grand nombre d'entreprises. Les données diffusées par les pouvoirs publics doivent pouvoir être utilisées librement, sans que le cadre juridique mobilisé freine le développement des nouveaux services. Il faut néanmoins réfléchir à un juste financement des producteurs de données, dont le modèle économique peut être déséquilibré par cette ouverture.

« Toute cette donnée que l'on est amené à publier sur le portail data du Grand Lyon est une donnée qui a de toute façon un coût. Je pense donc que l'une des clés autour de la libération de la publication de ces données en open data est bien le modèle économique. Il n'y a pas de libération de données sans modèle économique associé derrière. »
Benoît Gourgand, *Responsable unité données de référence et 3D,* ***Grand Lyon Métropole***

« Il est nécessaire de trouver un modèle économique entre le coût de production des données et les logiques d'open data. Il ne peut pas y avoir de libération des données sans trouver le modèle économique qui va avec. »
Claude Pénicand, *Directeur de la stratégie, de l'international et de la valorisation,* ***IGN***

« La question de la licence est centrale. L'élément qui importe pour nos élus est de créer de la richesse économique. Dès l'instant où la licence est contaminante, elle oblige les ré-utilisateurs à rediffuser cette information selon les conditions de la licence qui a été choisie. »
Frédéric Deneux, *Directeur,* ***CRAIG***

« Les Directions de l'environnement des services de l'État diffusaient beaucoup de données de la manière la plus libre possible. La DREAL continue à diffuser de plus en plus de données avec des licences de plus en plus ouvertes. Pour ce faire, les plates-formes d'infrastructures de données géographiques qui sont montées en région sont primordiales pour permettre l'accès à tous les services de téléchargement, de visualisation, et pour connaître les métadonnées. Malgré les nouvelles réglementations favorables à l'open data, les problèmes de licences persistent. »
Magali Di Salvo-Delehaye, *Chef du pôle SIG, DREAL Rhône-Alpes*

Les propositions de l'**Atelier**

- Simplifier les conditions d'utilisation des données publiques tout en maintenant un niveau de redevance pour les usages purement commerciaux.

De nouveaux usages concernant l'aménagement et la valorisation des territoires mais également les objets connectés et les jeux vidéo appellent des innovations importantes en matière de gestion de la donnée géographique

Les multiples métiers et usages de la donnée géographique supposent la mise en place d'une infrastructure de mise à disposition en open data suffisamment souple pour répondre aux attentes des utilisateurs, à savoir principalement disposer d'une donnée riche et mise à jour.

« Dans tous les développements qui nécessitent une réflexion globale en matière d'aménagement, de transition énergétique, de planification, d'organisation, d'orchestration, intervient la dimension de la géo-donnée et de la métadonnée. »
Lionel Pelud, *Responsable du pôle économie, emploi et formation,* ***ARC Syndicat Mixte***

« Nous disposons de données que nous croisons pour arriver à de nouveaux usages. C'est aussi la possibilité d'enrichir la donnée. En tant que consommateur de données, nous allons essayer de prendre cette donnée pour en faire autre chose. »
Gilles Gesquière, *Professeur des Universités,* ***Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information (LIRIS - UMR CNRS 5205)***

« Nous travaillons sur les thématiques outdoor autour du tourisme. Nous développons des produits autour de la valorisation des territoires avec l'idée de les modéliser en 3D pour valoriser leur offre touristique outdoor, été et hiver et pour développer des applications mobiles autour de l'itinérance. »
Pierre-Jean Mathivet, *Directeur et co-fondateur,* ***Kalkin-Kelmis***

« Nous sommes dans l'ère des objets connectés sur ces sujets, mais, dans les derniers appels à projets du Ministère, nous avons eu des projets comme des lampadaires solaires connectés, des systèmes anti-moustiques connectés, des robots agricoles. Ce sont des objets où les données géographiques sont importantes. »
Benoît Spittler, *Chef de bureau chargé de la GreenTech verte,* ***Ministère de l'Environnement***

« Il existe différentes typologies de jeux. Il y a notamment ce qu'on appelle les Fantasy Ligues qui s'appuient sur toutes les données issues des compétitions sportives qui ont lieu le week-end par exemple. »
David Gal-Regniez, *Directeur,* ***Pôle Imaginove***

« Nous avons conscience de la nécessité de développer de nouveaux socles technologiques adaptés aux nouveaux usages, de nouvelles infrastructures de données spatiales en open data. Nous avons travaillé sur des biotechnologies d'infrastructures de données spatiales avec cette contrainte d'une plate-forme gérant l'intranet, l'Internet, que ce soit sur ordinateurs, mobiles ou en mode complètement connecté ou sans connexion. »
Jérôme Icard, *Responsable qualité produit,* ***Business Geographic***

Les propositions de l'**Atelier**

- Travailler avec les laboratoires de recherche pour expérimenter de nouveaux usages de la donnée, et les industrialiser avec des entreprises innovantes.

La nécessité d'une mutualisation des efforts dans la production des données entre public et privé

A l'échelle régionale, les services de l'Etat, les collectivités et des entreprises sont très nombreux à interagir en matière de production de données. Il est primordial de structurer la coordination de ces multiples acteurs pour gagner en efficacité.

« Il existe un large écosystème d'outils aujourd'hui. Il faut développer cette dynamique collective pour mutualiser ces outils, rationaliser notre action, pour arriver à avoir la meilleure lisibilité possible et le service le plus ergonomique.»
Xavier De Neeff, *Chargé de mission animateur de réseaux d'information géographique,* ***Région Auvergne-Rhône-Alpes***

« L'objectif est d'avoir trois cercles de travail : le premier en mettant en commun toutes les données de l'État, le deuxième en travaillant sur la relation « Collectivités-État » puisque les données des collectivités créent de la perméabilité entre leurs données et celles de l'État, le troisième en s'ouvrant au public, aux associations, aux entreprises, au monde économique, etc. »
Guy Lévi, *Secrétaire général pour les affaires régionales,* ***Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes***

« La Bourgogne-Franche-Comté a été retenue comme territoire pilote avec le GIP pour coordonner les différents acteurs sur le territoire. Nous sommes en train de nous organiser avec différents territoires comme la ville de Nevers qui s'est portée volontaire et d'autres pour mettre en œuvre cet accompagnement pour les collectivités. »
Pauline Dumontet, *Chef de projet animation IDéO BFC,* ***Gip e-bourgogne***

« Nous travaillons énormément avec des entreprises privées qui sont des grands acteurs de l'acquisition de données à l'échelle du territoire. Je pense que c'est vraiment sur cette mutualisation entre public et privé que l'on va pouvoir agréger de plus en plus de données et en faire un usage plus adéquat. »
Florent Michels, *Directeur commercial associé,* ***FUTURMAP***

« L'objectif du TUBÀ est de mutualiser ces données qui sont en open data avec des données privées. Le TUBÀ est une association, un consortium de quarante partenaires dont dix grandes entreprises qui ont cette vocation à ouvrir leurs données et à les mutualiser avec les données publiques. »
Léthicia Rancurel, *Directrice,* ***TUBÀ***

Les propositions de l'**Atelier**

- Mutualiser la production des référentiels et agréger différentes sources d'information pour en améliorer la qualité et l'exhaustivité.

L'effort d'accompagnement des start-ups et des PME innovantes

Accompagner le développement des start-ups est une priorité car ce sont ces structures qui apportent l'innovation la plus pertinente par rapport aux nouveaux usages. L'open data sans cet accompagnement ne serait pas complet car c'est bien du développement de l'innovation dont il s'agit au final.

« L'innovation vient certes de l'intérieur, c'est-à-dire de nos chercheurs, de nos laboratoires, mais aussi et surtout de l'extérieur. Il faut donc chercher l'innovation là où elle est aujourd'hui, c'est-à-dire auprès des start-ups et des PME innovantes. »
Nicolas Lambert, *Chef de mission innovation et partenariats industriels,* ***IGN***

« Pourquoi un incubateur ? Pour accompagner les start-ups qui ont des projets innovants et les aider à échanger entre elles. Il faut que ces start-ups apportent un « plus » technologique à l'économie traditionnelle. »
Benoît Spittler, *Chef de bureau chargé de la GreenTech verte,* ***Ministère de l'Environnement***

Les propositions de l'**Atelier**

- Apporter un soutien institutionnel et technique aux entreprises innovantes pour les aider à exploiter les données publiques.

LISTE DES PARTICIPANTS

Daniel BURSAUX	*Directeur général* - **IGN**
Laurence COMPARAT	*Adjointe à l'accès à l'information, la libération des données publiques, l'utilisation et la diffusion des logiciels libres* - **Mairie de Grenoble**
Xavier DE NEEFF	*Chargé de mission animateur de réseaux d'information géographique* - **Région Auvergne-Rhône-Alpes**
Frédéric DENEUX	*Directeur* - **Centre régional auvergnat de l'information géographique (CRAIG)**
Géraud D'HUMIERES	*Secrétaire général adjoint pour les affaires régionales* - **Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes**
Magali DI SALVO-DELEHAYE	*Chef du pôle système d'information géographique* - **DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**
Pauline DUMONTET	*Chef de projet animation IDéO BFC (GéoBourgogne)* - **Gip e-bourgogne**
David GAL-REGNIEZ	*Directeur* - **Pôle de compétitivité IMAGINOVE**
Gilles GESQUIERE	*Professeur des Universités* - **Laboratoire d'informatique en image et systèmes d'information (LIRIS - UMR CNRS 5205)**
Benoît GOURGAND	*Responsable unité données de référence et 3D* - **Grand Lyon Métropole**
Stéphane HAUER	*Responsable de l'atelier cartographie et SIG* - **URBA Lyon**
Jérôme ICARD	*Responsable qualité produit* - **Business Geographic**
Nicolas LAMBERT	*Chef de la mission innovation et partenariats industriels* - **IGN**
Guy LEVI	*Secrétaire général pour les affaires régionales* - **Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes**
Pierre-Jean MATHIVET	*Directeur et co-fondateur* - **KALKIN-KELMIS**
Florent MICHELS	*Directeur commercial associé* - **FUTURMAP**
Lionel PELUD	*Responsable du pôle économie, emploi et formation* - **ARC Syndicat Mixte**
Claude PENICAND	*Directeur de la stratégie, de l'international et de la valorisation* - **IGN**
François PERRUSSEL-MORIN	*Directeur interrégional Centre-Est* - **IGN**
Patrick POQUET	*Chargé de mission aménagement du territoire et numérique* - **Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes**
Léthicia RANCUREL	*Directrice* - **TUBÀ**
Benoît SPITTLER	*Chef du bureau de la GreenTech verte* - **Commissariat général au développement durable (Ministère de l'Environnement)**

© IGN/GRAPHCOM/DECEMBRE2017/Réf.75

IGN . 73 AVENUE DE PARIS 94165 SAINT-MANDÉ CEDEX . TÉL : 01 43 98 80 00 . ign.fr . geoportail.gouv.fr